

Conseil de Zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Conseil de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par la mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

Liste des délibérations de la séance du Conseil de Zone du 26 mai 2026

1. Constitution d'une réserve de recrutement à la fonction de capitaine professionnel - Appel à candidatures
2. Approbation des procès-verbaux du Conseil de zone des 21 avril & 7 mai 2026
3. Maintien en service d'un ambulancier volontaire non-pompier après la limite d'âge

Le Secrétaire de Zone,



Xavier GOBBO.

Le Président de Zone,

Signé numériquement par
Philippe VAUTARD pour
le compte de
l'administration
communale de Floreffe

Date: 01/06/2026 13:46:23

Philippe VAUTARD.